

Ô bonheur des arts

SECONDE

Option facultative Arts plastiques (3h semaine)

Au programme :

- Pratique plastique : apport de différentes techniques pour développer sa pratique (graphisme, peinture, sculpture, photographie, arts numériques...)
- Culture artistique : sensibilisation, apport de connaissances, réflexion à partir de pratiques associées à des mouvements artistiques ou à des artistes majeurs de l'histoire de l'art.

Qualités requises

Ne pas savoir dessiner n'est pas un obstacle : une sensibilité, une curiosité, une réflexion sur le monde, un attrait pour les arts, un esprit ouvert et critique avec un goût pour l'échange et le partage sont des atouts majeurs. La technique se développe et s'enrichit au fur et à mesure des cours. Le choix de formation dès la seconde permet de développer et de consolider sa pratique.

PREMIÈRE & TERMINALE

Spécialité PREMIÈRE (4h semaine)

L'enseignement de spécialité consiste :

- À pratiquer de manière réflexive : expérimenter, produire, créer et mettre en oeuvre un projet artistique individuel ou collectif
- À questionner le fait artistique

- À exposer la production, la démarche, la pratique.
- Une épreuve commune de contrôle continu : elle est prévue pour l'enseignement de spécialité suivi uniquement en première (coef. 5). Cette épreuve orale de trente minutes s'appuie sur 1 dossier constitué d'un carnet de travail, de 3 productions personnelles et 5 références artistiques.

Spécialité TERMINALE (6h semaine)

Ce programme envisage la totalité du processus de création de l'œuvre jusqu'à sa réception. L'option de spécialité comporte la même trame avec un approfondissement et une complexité s'accroissant :

- Pratiquer de manière réflexive : expérimenter, produire, créer et mettre en oeuvre un projet artistique individuel ou collectif
- Questionner le fait artistique
- Exposer la production, la démarche, la pratique.

L'enseignement de spécialité comprendra une épreuve terminale (coef. 16). L'épreuve du Grand oral du bac peut être envisagée comme un prolongement de l'enseignement de spécialité (oral de 20 minutes, coef. 10).

« L'art est ce qui rend la vie plus belle que l'art »
Robert Filliou

Option facultative PREMIÈRE & TERMINALE (3h semaine)

- Un volet de pratique : développement d'une pratique personnelle ou en groupe
- Un volet culturel : sensibilisation, apport de connaissances, réflexion à partir de pratiques associées à des mouvements artistiques ou artistes majeurs de l'histoire de l'art.

L'option est accessible à toutes les filières générales et technologiques. Les élèves peuvent associer l'enseignement de spécialité à l'option facultative.

POST-BAC

"L'imagination est plus importante que le savoir" Albert Einstein

Cursus artistique

La spécialité Arts vous propose une base solide pour les études supérieures dans les différents champs artistiques (écoles d'art, BTS, université...). Elle est un atout et un point d'ancrage pour les métiers nécessitant des capacités créatives, des qualités rédactionnelles et de synthèse.



Elle oriente également vers les métiers de l'architecture, du paysage, du design, de la restauration d'œuvres, de leur production et de leur diffusion, vers la critique, la scénographie, le commissariat d'exposition, etc. :

- Université (licence/master recherche ou professionnel) : Arts plastiques, Design, Théâtre, Cinéma Audiovisuel, Histoire de l'art et Archéologie...
- Beaux Arts
- Khâgne
- Écoles d'arts appliquées, DNMADE
- BTS
- Édition, Webdesign, Publicité, Restauration d'œuvres d'art, Graphisme, BD, Animation.

Cursus scientifique : de l'intérêt des Arts

La discipline confronte les élèves à des situations problèmes qui les amènent à réfléchir, imaginer, résoudre (qualités attendues dans divers domaines scientifiques).

Les professeurs du pôle artistique : Cinéma/Arts plastiques accompagnent les élèves dans leur orientation.

L'enseignement des Arts Plastiques
au lycée Pré de Cordy

5 Avenue Joséphine Baker 24 200 Sarlat-la-Canéda
Tél. : 05 53 31 70 70 - Professeure : M. Le Gouguec